

## **Le Docteur Jean Hameau invente la thalassothérapie en 1835**

par Jacques BATTIN

La décision récente de consacrer une salle de la mairie de La Teste de Buch à la mémoire et aux écrits de ce médecin précurseur en de multiples domaines m'a incité à faire connaître ses « Quelques avis sur les bains de mer », mémoire adressé en 1835 à la Société de médecine et à l'Académie alors royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, par lequel Jean Hameau contribue à lancer la vogue des bains de mer à Arcachon, qui n'existait pas encore comme commune individualisée.

Au long de sa vie, depuis sa thèse soutenue en 1807, jusqu'à son mémoire inédit de 1812, Jean Hameau n'a cessé, dans une démarche néo-hippocratique d'éco-pathologie, d'établir des corrélations entre l'environnement et la source des maladies. C'est ainsi qu'il distingue la pêche limitée au Bassin et réservée aux femmes et enfants, de celle en haute mer, la *péougue*, qui se pratique de la Toussaint à Pâques. « Si, écrit-il, les vents se tournent du côté de la mer et soufflent avec force, on voit en un instant la mer s'agiter avec violence et venir s'amonceler avec un terrible fracas sur ce havre, qui avait été franchi auparavant paisiblement... Si la tempête survient inopinément, s'il se forme des brisants dans une étendue prodigieuse, le havre disparaît, la plaine liquide n'est plus qu'un assemblage monstrueux de masses d'eau qui se choquent, se confondent et font rejaillir dans les airs l'écume qu'elles ont enfantée dans leurs terribles embrassements. Le nautonnier et tout l'équipage ne font plus que des efforts impuissants contre les vents et les flots qui

emportent la barque. Celle-ci n'est plus au milieu de ce tourbillon qu'une machine sans gouvernail qui obéit au gré de son caprice. Bientôt des vagues plus fortes que celles qui avaient précédé, la saisissent et la plongent pour toujours jusqu'au plus profond de l'abîme ou bien la jettent sur des bancs qui sont au milieu de la mer et là, à coups redoublés, l'écrasent, la brisent et séparent en fractions indéfinies les corps de tous les malheureux qui avaient osé les défier. » Mais, ajoute-t-il, si les marins sont exposés à périr en mer, ils jouissent d'une robustesse particulière liée à l'exercice et au contact de l'air et de l'eau de mer. Alors que les résiniers et les paysans sont victimes de la misère et les bourgeois enrichis par le commerce sont menacés de la pléthore, il en déduit que les bains de mer doivent avoir une vertu médicinale.

Il rappelle que « l'usage antique des bains chauds et froids, des bains de vapeur, les onctions et massages, toutes ces pratiques ont un effet bénéfique sur la santé, en procurant du bien-être ». Il remarque ensuite que « les habitants des bords du bassin d'Arcachon et des contrées environnantes ont dû depuis longtemps se baigner dans les eaux cristallines de cette superbe baie. Les béquilles et autres objets de douleurs suspendues dans la jolie chapelle qui orne ce rivage attestent que c'est avec succès que divers malades y sont venus chercher la santé. Depuis vingt-huit ans que j'exerce la médecine à La Teste, j'y ai vu chaque année un grand nombre de malades venir des pays voisins pour se baigner et souvent se retirer guéris ou soulagés. Mais c'est principalement depuis que M. Legallais a eu l'heureuse idée de faire un bel établissement pour recevoir les baigneurs que j'ai pu observer les salutaires effets de ces bains. » L'établissement de bains Legallais ouvert en 1823 offre le logement, la restauration et une plage de sable fin protégée et surveillée ; les curistes peuvent prendre des bains de mer chauds dans des cabines particulières. Il y eut aussi les bains Gaillard et Lesca.

Ne sourions pas de ces pratiques apparentées aux cures thermales des stations pyrénéennes, mais à cette époque les médicaments efficaces étaient très réduits. Les eaux salées de Salies de Béarn avaient une réputation millénaire de fortifier les enfants. La mode des bains de mer fut lancée à la Restauration par la duchesse de Berry et la fréquentation augmenta avec l'arrivée du chemin de fer. Jean Hameau rédige à l'usage des baigneurs bien-portants un manuel avec les précautions à prendre, ainsi que les contre-indications. Puis, à titre thérapeutique, il envisage les maladies dans lesquelles les bains chauds ou froids peuvent être utiles. Il est convaincu de l'effet favorable des bains de mer et du changement de climat chez les enfants scrofuleux. En effet, les atteintes ganglionnaires dues à la tuberculose étaient très fréquentes autrefois.

Jean Hameau annonce ainsi la vocation d’Arcachon de soigner les tuberculeux, qui viendront de toute l’Europe dans les chalets de la ville d’hiver édifée sur la dune d’Arcachon transformée en sanatorium atlantique par les frères Péreire. Il fait aussi une large place aux maladies nerveuses, l’hystérie chez les femmes, l’hypochondrie chez les hommes. En alternant les bains de mer chauds et les douches froides, il obtient des guérisons de troubles mentaux.

En recommandant les vertus de l’air marin, des bains et du sable chaud, il est à nouveau en avance sur son temps. Il ne manque que le terme de thalassothérapie pour le rendre contemporain. Il fut de 1838 à 1851 médecin-inspecteur des bains de mer d’Arcachon, quand cette fonction fut créée par le gouvernement. Jean Hameau contribua ainsi au renom débutant d’Arcachon qui s’appelait d’abord Eyrac. Son fils Gustave (1827-1901) suivra l’exemple paternel. Interne des hôpitaux de Bordeaux, il eut deux cabinets, l’un à La Teste de 1857 à 1862, date à laquelle il s’installa définitivement à Arcachon, dont il devint conseiller municipal à partir de 1854, puis maire en 1880. Gustave Hameau est le véritable créateur du climatisme arcachonnais. Arcachon devient une station médicale recherchée pour son air balsamique dû aux essences dégagées par les pins et sa ville d’hiver jugée propice aux tuberculeux. Les rues et avenues sont sinueuses pour éviter des courants d’air fâcheux pour les poumons. Le banquier Émile Pereire, député de la Gironde et son frère Isaac, sépharades d’origine portugaise, étaient, comme les Rothschild, proches de Napoléon III. Ils participèrent à l’essor économique du Second Empire en créant de multiples compagnies de chemins de fer, dont celle du midi, qui prit en charge la ligne Bordeaux-La Teste, qu’ils prolongèrent jusqu’à Arcachon et Biarritz. Ils achetèrent ensuite la dune d’Arcachon pour construire les chalets de la ville d’hiver, suffisamment grands pour accueillir famille du curiste, domesticité et attelages. A la villa Saint-Dominique du Moulleau louée par Gabriele d’Annunzio, il y avait même des locaux pour loger la chasse à courre du poète.

Gustave Hameau publie en 1866 une *Note de climatologie médicale sur les stations du midi de la France et en particulier sur la saison d’hiver à Arcachon* et la même année, il rédige un mémoire plus important sur *l’influence du climat d’Arcachon dans quelques maladies de poitrine*, mémoire qui fut couronné par la Société de médecine de Bordeaux. Son dernier ouvrage, en 1887, concerne à nouveau *Le climat d’Arcachon et le sanatorium de la ville d’hiver*. Il faut se souvenir du fléau qu’était la tuberculose jusqu’à l’arrivée de la streptomycine en 1945 après la Libération ; il n’y avait pas de

médicament efficace pour la combattre. La recherche, suivant Hippocrate, du climat le plus approprié, en altitude ou au bord de la mer, était le seul recours qui explique la multiplication des sanatoriums, préventoriums et aériums. Gustave Hameau a été aussi président de l'Association des médecins de la Gironde et surtout fondateur et président de la société scientifique d'Arcachon, de l'aquarium (1867) et du laboratoire qui constituent encore aujourd'hui la station de biologie marine, où furent découverts les premiers neuromédiateurs chez les invertébrés marins (aplysie). En 1866, il organise une exposition internationale de pêche et d'aquaculture, qui est un succès. Il fut aussi médecin en chef des ambulances d'Arcachon en 1870 et honoré pour ses secours aux blessés. Son éloge a été fait à la société de médecine de Paris dont il était un membre estimé, éloge publié dans le *Progrès médical* de 1906.

Le fils de Gustave, André Hameau (1860-1928), est dans la continuité familiale. Interne des hôpitaux de Bordeaux en 1905, il vante, à l'appui d'observations sommaires les mérites du climat d'Arcachon, grâce à sa forêt et à son Bassin, au 2<sup>e</sup> Congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine. Il conclut avec humilité que « tant que nous ne posséderons pas le remède spécifique de la tuberculose, nous devons nous contenter de mettre les tuberculeux dans les meilleures conditions possibles de lutte et de résistance. Et pour arriver à ce but, nous n'avons à notre disposition rien de mieux qu'un climat bien choisi, bien approprié, aidé par une cure hygiéno-diététique rigoureusement surveillée et appliquée. » La tuberculose n'est plus le fléau d'antan, que l'on essayait de traiter par des « changements d'air », mais, sans tomber dans l'excès de la théorie des climats, chère à Montesquieu, l'expérience de chacun démontre que la pathologie saisonnière, en particulier respiratoire, de même que l'équilibre physique et mental, sont dépendants des variations climatiques et de l'ensoleillement.

Cette dynastie médicale montre combien il était aisé en ces temps, pas si lointains, de transmettre par l'exemple familial le sens du devoir, du travail et du dévouement sans autres considérations que les valeurs humanistes, alors protégées de toute contamination sociologique ou technique. Jean Hameau, son fils Gustave, et André son petit-fils ont été manifestement des promoteurs de l'image d'Arcachon, lieu de santé et de bien-être.